



MONUMENTS EN PERIL

Le monument que vous visitez aujourd'hui est en danger
On vous explique pourquoi

⇒ Parce que son ouverture dépend d'un principe de solidarité

Le monument que vous visitez est géré par le Centre des monuments nationaux (CMN). Cet établissement public gère 110 monuments nationaux et repose sur un **principe de solidarité** : les recettes générées par les monuments les plus visités - donc les plus rentables - permettent l'ouverture de plus petits monuments sur l'ensemble du territoire toute l'année.

⇒ Parce qu'un projet de transfert menace ce modèle économique

L'abbaye du Mont-Saint-Michel est l'un des **5 monuments nationaux contributeurs au budget du CMN** et permet ainsi l'ouverture du monument que vous visitez. Aujourd'hui, le Premier ministre envisage de transférer la gestion de l'abbaye du Mont-Saint-Michel vers un autre établissement public. Or, extraire l'abbaye du Mont-Saint-Michel aurait pour conséquence de déstabiliser le principe de solidarité et mettrait en péril l'équilibre financier du CMN.

⇒ Parce que sans l'abbaye du Mont-Saint-Michel Ce sont 100 monuments nationaux qui sont menacés

Sans cet équilibre financier, c'est **la conservation et l'ouverture de près de 100 monuments qui sont menacées** parce que ces sites dépendent directement de ce modèle économique sans équivalent. Dès demain, le monument que vous visitez pourrait être fermé au public, faute de moyens pour les travaux d'entretien, les travaux de restauration, les emplois, les salaires... Sans compter **l'impact sur les territoires** : emplois indirects, activités pédagogiques, tourisme etc.

Soutenez le patrimoine et le service public culturel partout en France !
Soutenez le Centre des Monuments Nationaux et ses emplois !
Soutenez le maintien de l'abbaye du Mont-Saint-Michel au CMN !

Signez la pétition !



MONUMENTS EN PERIL

Le monument que vous visitez aujourd'hui est en danger
On vous explique pourquoi

⇒ Parce que son ouverture dépend d'un principe de solidarité

Le monument que vous visitez est géré par le Centre des monuments nationaux (CMN). Cet établissement public gère 110 monuments nationaux et repose sur un **principe de solidarité** : les recettes générées par les monuments les plus visités - donc les plus rentables - permettent l'ouverture de plus petits monuments sur l'ensemble du territoire toute l'année.

⇒ Parce qu'un projet de transfert menace ce modèle économique

L'abbaye du Mont-Saint-Michel est l'un des **5 monuments nationaux contributeurs au budget du CMN** et permet ainsi l'ouverture du monument que vous visitez. Aujourd'hui, le Premier ministre envisage de transférer la gestion de l'abbaye du Mont-Saint-Michel vers un autre établissement public. Or, extraire l'abbaye du Mont-Saint-Michel aurait pour conséquence de déstabiliser le principe de solidarité et mettrait en péril l'équilibre financier du CMN.

⇒ Parce que sans l'abbaye du Mont-Saint-Michel Ce sont 100 monuments nationaux qui sont menacés

Sans cet équilibre financier, c'est **la conservation et l'ouverture de près de 100 monuments qui sont menacées** parce que ces sites dépendent directement de ce modèle économique sans équivalent. Dès demain, le monument que vous visitez pourrait être fermé au public, faute de moyens pour les travaux d'entretien, les travaux de restauration, les emplois, les salaires... Sans compter **l'impact sur les territoires** : emplois indirects, activités pédagogiques, tourisme etc.

Soutenez le patrimoine et le service public culturel partout en France !
Soutenez le Centre des Monuments Nationaux et ses emplois !
Soutenez le maintien de l'abbaye du Mont-Saint-Michel au CMN !

Signez la pétition !

